

# Règlement du concours

- L'achat de fournitures est interdit en raison des inégalités engendrées, ainsi qu'à cause du contexte sanitaire.
- Ne pas toucher aux aménagements déjà présents sauf autorisation du professeur utilisant la salle avant la crise (posters, cartes et meubles).
- Interdiction d'installer des décorations à caractère religieux (crèche, ange, croix ou autre symbole religieux).
- Les guirlandes lumineuses sont interdites pour des raisons de consommation d'énergie et de risque de surchauffe comme tous objets électriques.
- Ne rien installer sur les appareils électriques (ordinateur, radiateur, projecteur, lumières).
- Toutes décorations à caractère vulgaire sont strictement interdites.
- La salle peut être décorée dans sa totalité dans le respect du règlement.
- Les salles doivent être décorées pendant la présence d'un adulte agréé.
- Les élèves ne peuvent s'occuper que de la salle qui leur a été attribuée au début de l'année.

Merci de votre compréhension,

Amusez-vous bien !